

INTERVENTION DE PIERRICK MASSIOT
PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
Session 27 et 28 juin 2013

Cher-e-s collègues,

Notre session de juin évoque traditionnellement le compte administratif et la 1^{ère} décision modificative du budget du Conseil régional. Christian Guyonvarc'h présentera ces bordereaux et Gaëlle Nique le « Rapport d'Analyse par Programme » qui vous est désormais familier et fournit à chacun d'entre nous de précieuses informations synthétiques sur l'exécution pluriannuelle des programmes budgétaires.

Ce compte administratif ne déroge pas aux principes de notre stratégie financière définie et mise en œuvre depuis plusieurs années maintenant. Je rappelle sommairement ces principes, clés de nos engagements budgétaires exceptionnels en faveur du développement ferroviaire concrétisé par la LGV jusqu'à Rennes, la phase 1 des travaux sur RB-RQ et l'acquisition de nouvelles rames de TER.

Sans respect de ces principes définis en 2004/2005, il nous serait impossible d'assumer les investissements exceptionnels que notre budget portera entre 2013 et 2017. Je reviendrai par ailleurs sur l'actualité ferroviaire.

Ce C.A. confirme donc bien un niveau très élevé d'épargne nette et, a contrario, un ratio d'endettement faible constatant un virtuel remboursement de l'encours à partir de nos recettes en très peu de temps. Bien sûr, il s'agit là sans doute du dernier C.A. avec cette structure. En effet – et chacun peut le constater en prenant le train vers Paris de quelque point de la Bretagne que ce soit – de très nombreux chantiers ferroviaires sont en activité, perturbant d'ailleurs ici et là la régularité du trafic. Dès cette année, des co-financements sur lesquels nous sommes engagés, seront appelés. Nous disposons pour y faire face des disponibilités qu'ont bien voulu nous consentir la CDC et la BEI. Notons au passage que le niveau historiquement bas des taux d'intérêt nous permet de limiter heureusement le volume de nos frais financiers, faible consolation par ces temps de crise !

Bref, le thermomètre financier que traduit notre présentation annuelle des comptes s'inscrit à un niveau d'échauffement maîtrisé avant les poussées de fièvre attendues et préparées.

On le verra, cette session abordera aussi, sans nécessairement s'y appesantir cette fois-ci, plusieurs sujets profondément ancrés dans l'actualité régionale et, certainement, pour plusieurs années.

Ainsi, en est-il du logement par exemple. Le logement ne fait pas partie de nos compétences exclusives. Nous ne sommes pas non plus « chefs de file » de ce secteur. Pour autant, nous avons un rôle à jouer dans la galaxie de l'habitat au sens large. Plusieurs de nos politiques croisent ce domaine de l'habitat, que ce soit par l'entrée « foncière » avec « Foncier de Bretagne » et ses nombreuses

actions sur l'ensemble du territoire breton, ou, évidemment par le programme 104 dédié à l'appui direct au logement.

Jusqu'à présent, nous avons principalement ciblé nos budgets sur le logement social, en neuf ou en rénovation avec l'ANRU¹. Nous achèverons naturellement les opérations pour lesquelles nous nous étions engagés. Toutefois, sans pouvoir augmenter nos budgets, compte tenu de la raréfaction de l'argent public, nous croyons utile un redéploiement (au moins partiel) de ce programme 104. Nous connaissons la situation financière des bailleurs sociaux en Bretagne. Sauf exception, cette situation financière est bonne, résultat dû à la bonne gestion de ces organismes mais aussi à l'implication financière des collectivités bretonnes dans le soutien au logement HLM neuf ou en rénovation. Le monde HLM breton est apte à accompagner dans de bonnes conditions le nécessaire accroissement national du parc de logements sociaux.

En revanche, il existe un parc social de fait, détenu par des propriétaires privés, en milieu urbain comme en milieu rural, qui nécessite une action forte et concertée de tous les acteurs de l'habitat. Ce parc de logements, très souvent constitué en Bretagne de maisons individuelles, souffre d'une obsolescence marquée lorsqu'il remonte à une construction antérieure à la crise de 1973/1974. En Bretagne, plusieurs centaines de milliers de logements relèvent de cette catégorie. Détenus historiquement par des propriétaires aux revenus modestes ou loués depuis longtemps par des investisseurs impécunieux ou négligents, nombre de ces logements sont de véritables passoires thermiques qui coûtent très cher à leurs occupants et pénalisent lourdement les bilans énergétiques et environnementaux de notre région.

En accord avec le gouvernement et quelques autres régions, nous avons adhéré au « Plan bâtiment durable » destiné à rénover thermiquement, avec plus ou moins d'intensité, une grande partie de ces logements. Nous y voyons plusieurs avantages :

- les occupants amélioreront le confort de leur habitation et diminueront leurs factures énergétiques. Les propriétaires revaloriseront leur bien ;
- les entreprises locales trouveront là un gisement important et durable d'activités en ces temps difficiles ;
- pour ce qui nous concerne, nous mettrons en œuvre le 1^{er} pilier de notre « pacte énergétique breton » en concourant à une initiative d'intérêt général.

-

Nous suivrons de très près l'expérience déjà lancée dans le pays de Saint-Brieuc intitulée « Vir'volt ma maison ».

Ce sujet, important, devrait nous occuper plusieurs années.

En Bretagne, le logement est le vecteur et l'instrument d'un accroissement démographique indéniable. Cet accroissement, annoncé de longue date par les démographes, ne se répartit pas de manière homogène sur l'ensemble du territoire breton.

Conséquence de ce phénomène : il nous faut anticiper l'arrivée au lycée de certaines classes d'âge dans quelques pôles territoriaux. Marie-Pierre Rouger fera

¹ Agence Nationale de Rénovation Urbaine

le point sur l'avancée du PPI 2010/2014 et les évolutions à prévoir. D'ores et déjà, en plein accord avec le Recteur d'académie et ses services, une mobilisation particulière –compte tenu d'une pression démographique spécifique– s'organise sur l'aire urbaine rennaise. Cette mobilisation, immobilière et financière, se déclinera en deux temps : de la rentrée 2014 à 2017/2018 puis, après 2018 avec très certainement un nouveau lycée à prévoir. La première phase recherchera une optimisation et, ici et là, des extensions des bâtiments existants. Cet épisode s'accompagnera de la part du Rectorat d'une restructuration des offres de formation résumée par le principe de polyvalence. Rennes, le Rheu, Bain de Bretagne et Montfort sur Meu seront concernés. Bien évidemment, sur l'ensemble de la Bretagne, des opérations confirmées dans le cadre de la révision du PPI se poursuivront.

Autre point sensible dans l'actualité régionale : la situation économique. Avec Doux, Cecab-Gad, Marine Harvest, Boutet-Nicolas, PSA, Cooper Standard..., on a le sentiment que, semaine après semaine, des pans entiers de l'économie bretonne souffrent, voire disparaissent. Encore ne parlons-nous que des sujets suivis par la presse ! N'oublions pas dans ce constat les disparitions silencieuses ou les restructurations sévères et méconnues de nombreuses entreprises du bâtiment ou, dans un autre domaine, de tous ces éleveurs inexorablement conduits au mieux à l'abandon de l'activité élevage, au pire, à la faillite.

- Les difficultés du secteur automobile ne datent malheureusement pas d'aujourd'hui. N'oublions pas que de 2005 à 2012, la seule usine de La Janais a perdu 6 000 emplois, hors le nouveau plan social en cours de 1 200 suppressions de postes ! La production de cette usine, emblématique du haut de gamme de PSA, est passée de près de 400 000 véhicules par an à 100 000 sans doute cette année. Depuis ce séisme, en co-pilotage avec le Préfet, nous avons réuni à de nombreuses reprises les acteurs de la filière pour tenter de comprendre la stratégie des dirigeants de PSA et, dans la mesure du possible, d'anticiper sur les mesures susceptibles d'améliorer le sort des salariés qui perdent leur emploi et le contexte économique futur de cette filière si importante en Bretagne avec ses sous-traitants. Plan de revitalisation, réindustrialisation du site de La Janais, pistes de réinsertion potentielle des salariés... tous les scénarios sont envisagés avec, comme souvent en Bretagne, une très grande dignité et un sens aigu des responsabilités des salariés touchés et de leurs organisations représentatives.

Toutefois, dans ce domaine de l'automobile, soyons conscients de la limite de nos possibilités. Il est très difficile, depuis la Bretagne, d'influencer les stratégies de ces groupes dont les modèles économiques se tissent à l'échelle mondiale ou, à tout le moins, européenne. Nous serons très attentifs au respect de l'engagement pris par M. Varin d'installer à horizon 2016 dans l'usine de La Janais, la production d'un nouveau modèle. Notre inquiétude actuelle porte sur cette période 2013/2016 et l'activité de PSA en Bretagne ainsi que de ses sous-traitants.

- De notre point de vue, la situation des IAA en Bretagne n'est pas de même nature. La cause première des difficultés de PSA provient de l'effondrement du marché européen de l'automobile et, singulièrement, du marché français. Les marchés de l'agroalimentaire ne sont pas en récession, bien au contraire : ils progressent à peu près partout. A la suite des annonces du groupe Doux en juin 2012, puis des difficultés de la filière porcine, là encore sous la présidence

commune de la Région et de l'Etat, nous avons tenu, avec Michel Morin, plusieurs réunions très suivies avec tous les acteurs des filières avicoles et porcines. Le ministre Garot et le délégué général Berger ont participé à certaines de ces réunions suivies de rencontres à Paris avec les élus territoriaux et les parlementaires. De ces réunions ressortent les constats suivants :

- Le tissu agroalimentaire breton est très divers et certains secteurs s'en sortent très bien et continuent à se développer et à créer des emplois. Une étude de l'INSEE montre que toutes ces dernières années, près de 500 M€ ont été investis annuellement en Bretagne en faveur de l'innovation dans les IAA.

- Certaines entreprises ne dégagent pas suffisamment de marges pour provisionner les investissements nécessaires à leur modernisation et au développement de leur compétitivité. Cette contrainte sur les marges affecte particulièrement les entreprises directement confrontées à la grande distribution. Un dossier très documenté du « Point » est édifiant sur ces pratiques qu'il est nécessaire de combattre.

- Le poids particulier des normes et des charges en France complique la confrontation avec la concurrence étrangère qui bénéficie parfois de pratiques de « dumping » qui fausse cette concurrence. Notons que les dispositifs successifs sur la taxe professionnelle et, récemment, sur le « Crédit d'Impôt Compétitivité, Emplois (CICE) » devraient pourtant engendrer des conséquences positives pour la compétitivité. Il serait intéressant qu'une étude détermine les économies de charge ainsi engrangées par les entreprises et l'usage qu'elles en font.

- Car, et c'est le dernier constat que, personnellement, je tire de ces « assises de l'agroalimentaire », certaines entreprises se sont aussi « endormies » sur leurs lauriers, distribuant des dividendes qui auraient pu contribuer à la modernisation de leurs outils de production ou, dans le cas de Doux par exemple, ont fait preuve d'une gestion hasardeuse avec le Brésil et d'un manque d'anticipation patent avec la disparition, programmée pourtant, des « restitutions » européennes. D'autres enfin, au sein d'une même filière, manquent cruellement de solidarité.

Ces constats posés, que pouvons-nous faire pour aider les entreprises bretonnes ? les agriculteurs ? le bâtiment ?

Dans certaines filières – les nouvelles technologies par exemple – la dynamique persiste malgré la crise, exception faite de quelques situations particulières. La naissance de l'IRT B-Com, le déploiement des pôles de compétitivité et des technopôles montrent que ce secteur résiste bien. Pour autant, les sinistres industriels se produisent aussi dans ce secteur des nouvelles technologies. L'exemple d'Alcatel Lucent est là pour nous le rappeler. On peut penser que le plan annoncé la semaine dernière par le nouveau DG, Monsieur Combes, est le nouvel et sans doute l'ultime avatar de cette fusion ratée entre une belle entreprise française et un opérateur américain. Le centre de recherche et développement, RENESAS, est aussi sur la sellette. Nous y sommes attentifs.

J'ai fait part de mes interrogations sur l'automobile même si j'estime que les démarches en vue du « véhicule vert », des véhicules électriques, pourraient avancer avec plus de détermination. Tout en restant, je le reconnais, marginal

pour l'instant vis-à-vis du poids économique de l'industrie automobile traditionnelle.

Pour les IAA et l'agriculture, des pistes se dessinent pour mieux se positionner, voire reconquérir des marchés perdus. Ces pistes passent d'abord par une modernisation indispensable des outils de production et des bâtiments d'élevage. Stéphane le Foll, voici quelques semaines à Moustoir-Remungol dans le Morbihan, a tracé la route pour parvenir à cette modernisation des élevages et cette création de valeur et donc de revenus in fine pour les éleveurs : méthanisation raisonnée permettant une diversification (une vingtaine d'emplois créés à Moustoir-Remungol), des bâtiments modernisés tels qu'encouragés par les dispositifs de la « nouvelle alliance », création d'un fonds destiné à réguler les soubresauts ingérables des matières premières, assouplissement de certaines réglementations, réorientation souhaitée de la PAC... L'amélioration de la situation des éleveurs passe aussi bien sûr par la revalorisation de leurs échanges avec les transformateurs et donc, les IAA en général.

A ce stade, plusieurs dispositifs sont envisagés permettant la mise en œuvre d'un plan ambitieux d'investissements productifs dans les industries. Une déclaration commune entre le gouvernement et l'ARF vient ainsi d'être conclue. Elle prévoit la mobilisation renforcée et mutualisée des moyens des collectivités, l'intervention de la BPI avec la prise en compte spécifique des ratios financiers propres aux IAA, notion déterminante pour contourner la frilosité des banques. Pour notre part, nous porterons un effort très particulier sur l'innovation dont on trouvera la traduction dans le SRDEI qui sera présenté en session avant la fin de l'année. On peut ainsi imaginer par exemple, au sein des filières porcines et avicoles, un renforcement de l'innovation en direction de la robotique. Des expérimentations ont lieu en Bretagne. Elles visent à la fois une amélioration de la compétitivité et de la santé des salariés au travail. Accessoirement, ces machines relèvent de conception et d'industrialisation assez proches de ce que réalisent les industries automobiles ou aéronautiques. Stéphane le Foll et Guillaume Garot ont annoncé très récemment la mise en œuvre d'un « contrat pour la filière alimentaire ». 14 actions sont décrites qui recourent très largement nos propres orientations. Nous souscrirons à ce contrat notamment par une remobilisation de notre contrat de filière IAA.

Enfin, pour clore ce chapitre assez long sur l'économie, mais la gravité de la situation n'échappe à personne ici, nous devons impérativement nous mobiliser sur la conquête ou la reconquête par les entreprises bretonnes des marchés à l'exportation.

Un rapport présenté par Loïg Chesnais-Girard vous proposera d'adopter notre « Plan Régional d'Internalisation des Entreprises pour la Bretagne ». Il s'agit d'une démarche essentielle dont nous avons déjà posé déjà les premiers jalons. La création de la marque « Bretagne », le rapprochement des services internationaux des Chambres de Commerce bretonnes et du Conseil régional avec BCI, concrétisent cette volonté d'apparaître beaucoup plus offensif à l'international. Nous ressentons les prémices de cette reconnaissance dans les différents salons internationaux où nous sommes présents. Très récemment, nous avons rencontré des représentants des investisseurs étrangers en Bretagne. Ils nous ont confirmé la justesse de cette approche. Dans quelques jours, avec une délégation bretonne, nous irons à nouveau au Japon rencontrer

nos partenaires industriels présents en Bretagne. Sans doute devons-nous à la constance de nos relations d'avoir pu passer certains caps difficiles affrontés par quelques unes de ces implantations japonaises en Bretagne ? Peut-être aurions-nous pu aboutir à des décisions autres si nous avions su nouer la même qualité de relations avec les dirigeants norvégiens de « Marine Harvest » ? Il nous faut retenir les leçons de ces expériences heureuses ou malheureuses. Le secteur des énergies marines et le développement attendu en Bretagne dans ce secteur nous donnera l'occasion d'expérimenter ou de conforter cette méthode.

D'autres sujets importants ou récurrents seront évoqués au cours de la session. Je ne m'attarde pas sur la politique territoriale dont Thierry Burlot nous parlera. Elle a donné lieu le 8 juin dernier à Saint-Brieuc à une réunion que, personnellement, je juge intéressante et riche de propositions et commentaires grâce à la qualité des participants venus d'horizons très divers.

Je remercie sincèrement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à très belle réussite de cette journée.

Un mot sur la relance du « projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan ». « Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage » dit la formule. Certes ! Mais il est des moments – je parle sous le contrôle éclairé de Gérard Mével et Thierry Burlot – où il faut savoir décider. Ce projet de PNR est soumis aux aléas de la conjoncture politique depuis des années alors que l'essentiel des parties aptes à porter un regard objectif sur cette affaire juge la création de ce PNR indispensable à la pérennisation de ce site exceptionnel. Le maintien à l'état de projet permanent constitue une charge très lourde au final pour les élus et les services concernés mais aussi pour les finances du Conseil régional. C'est pourquoi, nous le disons clairement, si des obstacles infondés venaient à nouveau faire échouer cette énième relance du projet, nous en tirerions les conséquences en redéployant nos moyens sur d'autres dossiers.

Quelques mots à présent sur l'épisode « Rapport Duron – Mobilité 21 ». Des fuites issues de membres de la commission ont permis à des organes de presse de diffuser des informations sur les avis supposés de la commission au gouvernement la semaine dernière. Je me suis refusé à commenter directement ces informations car, d'un journal à l'autre, les affirmations se contredisaient. Ainsi, par exemple, les cartes présentées par Ouest-France, les Echos, le Figaro ne présentent pas les mêmes analyses et calendriers sur certains tracés.

Le rapport Duron est officiellement remis ce jour au gouvernement. Notre attitude peut se résumer dans le vœu que je proposerai demain.

- 1- Nous considérons la programmation Rennes-Brest/Rennes-Quimper permettant les 3 h depuis Paris comme une impérieuse nécessité.
- 2- Avec l'ensemble des élus bretons concernés, nous allons saisir le gouvernement à nouveau pour souligner notre détermination. Nous devons reconstituer le « pack breton » qui nous avait permis de replacer le projet breton dans les priorités après le désastreux CIADT de 2003.
- 3- Aucun argument financier ne justifiera (si cela devait être le cas) un Paris-Toulouse prioritaire à 14 Md€ alors que Paris-Brest et Paris-Quimper coûteraient deux fois moins cher pour une population desservie comparable. Nous exigerons donc au minimum le même calendrier que Bordeaux-Toulouse.

- 4- Le compte à rebours observé sur l'actuelle LGV le Mans/Rennes montre que débat public et lancement des études pour la LNOBPL doivent s'enchaîner dès maintenant. Nous le proposerons au gouvernement lors du comité de pilotage qui doit se tenir avec le Préfet le 12 juillet prochain.

Je l'ai dit, notre détermination dans l'avancée de ce dossier sera sans faille. Toute spéculation qui visera à rompre l'unité des bretons sera sévèrement jugée car elle affaiblirait notre position dans ce combat difficile.

Voilà, mes cher-e-s collègues, les principaux commentaires que m'inspirent les thèmes de notre session. Vous l'avez compris, en filigrane de tous les sujets évoqués, se profile, lancinante, la question de l'emploi et du chômage. Nous ne sommes pas en première ligne pour parler du chômage, même si le projet de loi de décentralisation (dont nous reparlerons lorsqu'il aura franchi l'étape parlementaire) envisage de confier aux régions un rôle renforcé en matière d'orientation et de formation. En revanche, nous voulons être complètement associés à toutes les politiques qui visent et concourent au développement de l'emploi. Personne ne peut admettre qu'un jeune sur quatre, parfois doté de diplômes pertinents, ne puisse s'inscrire normalement dans la vie active et construire ainsi l'amorce d'un parcours d'adulte épanoui. Je pense aussi à tous ces salariés de l'agroalimentaire parfois usés par des décennies de travail pénible et répétitif qui se retrouvent brutalement éjectés du monde des actifs sans grand espoir de reclassement en raison d'une absence quasi-totale de formation pendant toutes ces années de labeur. Nous avons beaucoup de chance d'être là où nous sommes. Cette chance, nous devons la mettre, du fait de notre mandat, au service, d'abord, de celles et de ceux qui souffrent et qui attendent de nous, compassion certes, mais surtout mobilisation, imagination et décisions.

Imaginer et décider est tout à l'honneur du politique lorsqu'il conçoit et met en œuvre un programme présenté et validé par les électeurs après concertation avec les acteurs concernés. Une situation de crise peut aussi survenir avec des conséquences imprévisibles et parfois dramatiques. Dans cette situation, à l'imagination qui suggère, à la décision qui commande doit alors s'ajouter la mobilisation qui entraîne et surmonte.

Voilà, mes cher-e-s collègues, l'état d'esprit qui est le mien et, je le pense, le vôtre face à la situation difficile que vivent nombre de nos compatriotes. Cet état d'esprit combatif et déterminé est l'antithèse de la posture fataliste, exprimée ironiquement en son temps par le Président du Conseil Henri Queuille, autre corrézien célèbre, lorsqu'il déclarait : « Il n'est pas de problème, si compliqué soit-il, qu'une absence de solutions ne finisse pas résoudre ». A tout prendre, préférons tout de même les vraies solutions !

Je vous remercie de votre attention.